

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

| ACHAT | ABONNEMENT ANNUEL | ANNONCES |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • 1 à 12 pages..... 200 F • 16 à 28 pages..... 600 F • 32 à 44 pages..... 1000 F • 48 à 60 pages..... 1500 F • Plus de 60 pages..... 2.000 F | <ul style="list-style-type: none"> • TOGO..... 20.000 F • AFRIQUE..... 28.000 F • HORS AFRIQUE..... 40.000 F | <ul style="list-style-type: none"> • Récépissé de déclaration d'associations..... 10.000 F • Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions)..... 20.000 F • Avis d'immatriculation..... 10.000 F • Certification du JO..... 500 F |

N.B. : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18/22 21 61 07/08 Fax (228) 22 22 14 89+ BP : 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL. : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

RECEPISSES DE DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

Récépissés de déclarations d'associations.....1
 Avis de pertes de titres fonciers.....3

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

RECEPISSES DE DECLARATIONS
 D'ASSOCIATIONS

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

RECEPISSES DE DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

N° 0748/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 14/10/2015

Titre : UNION DES JEUNES DU TOGO POUR LE
 DEVELOPPEMENT
 (U. J. T. D.)

Siège : Sotouboua (P/Sotouboua) - T O G O

But : L'association a pour but de promouvoir la paix pour
 le développement économique et socio-culturel du
 Togo.

Lomé, le 14 octobre 2015

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
 Décentralisation et des Collectivités locales

Payadowa BOUKPESSI

N° 0771/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 15/10/2015

Titre : LA FABRIK

Siège : Lomé Qt. Tokoin - Solidarité - TOGO

But : L'association a pour but de favoriser le rayonnement artistique et socio-culturel pour l'épanouissement des populations.

Lomé, le 15 octobre 2015

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Payadowa BOUKPESSI

N° 0795/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 19/10/2015

**Titre : ASSOCIATION DES AMIS POUR LA
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
(2A. P. E.)**

Siège : Sotouboua (P/Sotouboua) - TOGO

But : L'association a pour but, de contribuer à la protection de l'environnement.

Lomé, le 19 octobre 2015

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Payadowa BOUKPESSI

N° 0809/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 21/10/2015

**Titre : RESEAU DES IMPORTATEURS ET
EXPORTATEURS DE PEAUX DE BŒUFS DE
L'AFRIQUE DE L'OUEST
(R.I.E.P.B.A.O.)**

Siège : Adidogome (P/Golfe) -TOGO

But : L'association a pour but de contribuer à l'épanouissement socio-économique des importateurs et exportateurs de peaux de bœufs.

Lomé, le 21 octobre 2015

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Payadowa BOUKPESSI

N° 0845/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 30/10/2015

**Titre : ACTION DEVELOPPEMENT FEMMES ET
ENFANTS (A. DE. F. E.)**

Siège : Guerin-Kouka (P/Dankpen) -TOGO

But : L'association a pour but de contribuer au bien-être de la femme et de l'enfant.

Lomé, le 30 octobre 2015

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Payadowa BOUKPESSI

N° 0875/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 05/11/2015

Titre : TON AVENIR (T. A.)

Siège : Avédji (P/Golfe) - TOGO

But : L'association a pour but de contribuer au mieux-être des personnes démunies.

Lomé, le 05 novembre 2015

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Payadowa BOUKPESSI

N° 0881/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 06/11/2015

Titre : ASSOCIATION CLAUDINE (A. C.)

Siège : Lomé, Qt. Nyékonakpoè - T O G O

But : L'association a pour but d'améliorer les conditions de vie des couches sociales démunies au Togo.

Lomé, le 06 novembre 2015

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Payadowa BOUKPESSI

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

Avis est donné au public de perte de la copie du titre foncier n° 11941 RT, inséré au livre foncier de la République togolaise, vol LX, F° 195, appartenant à M. LOGOSSOU Kossi Prosper, inspecteur du Trésor demeurant à Lomé Tokoin Gbadago.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 51 ET, inséré au livre foncier du territoire du Togo, Vol 1, F° 51, appartenant aux héritiers de feu Akakpovi d'ALMEIDA.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 11244 RT, inséré au livre foncier de la République togolaise, Vol LVII, F° 100, appartenant à M. Félicien ADJANOHOUN, agent des Douanes, demeurant à Cotonou en République Populaire du Bénin.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 39440, inséré au livre foncier de la République Togolaise Vol 225, F° 202, appartenant à M. AMEGBLEAME Agbéko, professeur de lettres modernes, demeurant et domicilié à Lomé-Avénu.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 21484 inséré au livre foncier de la République togolaise, Vol 108, F° 148, appartenant à M. Ativon Biova AMETOGLO, Entrepreneur de bâtiments, demeurant à Abidjan (Côte d'Ivoire) quartier n° 220 logement 03 BP 406 Abidjan 03.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 26193 inséré au livre foncier de la République togolaise Vol 132, F° 83, appartenant à Mme SEDDOH-HELETI Amassa, commerçante demeurant à Bè-Château.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 24969 inséré au livre foncier de la République togolaise, Vol 126, F° 29, appartenant à M. SOWOUDJI Kokouvi inspecteur des impôts, demeurant à Lomé.

Pour deuxième insertion

Imp. Editogo

Dépôt légal n° 29, bis